

Tiré – à – part

Alain Blogowski

- La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations de "grandes cultures"

NEE n°18, avril 2003, pp. 43-60

Résumé

Cet article présente le secteur européen dit des "grandes cultures", constitué de trois des dix-sept OTEX du Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) européen : "Céréales, oléagineux et protéagineux", "Autres grandes cultures" et "Polyculture". L'analyse s'appuie sur les chiffres correspondant à l'exercice 1998. Après le constat d'une très grande diversité des situations entre États Membres, l'article se concentre sur les cinq producteurs les plus importants, Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni. Même si une hétérogénéité assez marquée persiste au sein de ce groupe, opposant le plus souvent pays du Nord et pays du Sud, l'analyse permet de dégager certaines caractéristiques communes importantes. L'article met ainsi par exemple en évidence la très grande dépendance du secteur vis à vis du soutien public européen, sans lequel l'activité serait difficilement rentable dans la plupart des cas. Malgré certaines caractéristiques *a priori* défavorables comme des charges élevées, les exploitations françaises tirent finalement assez bien leur épingle du jeu en dégageant le revenu par exploitation le plus élevé.



Direction des Affaires Financières

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective et des Études

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Directrice de la publication : Mireille RIOU-CANALS, DAF

Rédacteur en chef : Alain BLOGOWSKI, DAF

Secrétariat : Huguette BILLAUD, DAF

Membres du comité de lecture* :

Éric BARDON, SCOM

Véronique BORZEIX, DPEI

Philippe BOYER, DAF

Bernard DECHAMBRE, DAF

Denis HAIRY, DGAL

Olivier ROUSSET, DEPSE

Hervé LE GALL, DAF

Jacques LOYAT, DGER

Florence CLERMONT-BROUILLET, DPEI

Sylvain MOREAU, DAF

Philippe ROGIER, DERF

Évelyne SIROTA, DAF

Bruno VINDEL, DAF

** fonctions occupées lors de la réunion du comité de lecture (décembre 2002)*

Composition : DAF/SDEPE

Impression : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation,
de la Pêche et des Affaires Rurales

Dépôt légal : à parution

ISSN : 1275-7535

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

LA DIVERSITÉ DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Les exploitations de "grandes cultures"

Alain Blogowski

Chef du bureau de l'analyse économique et de la prospective^(*)
DAF/SDEPE/BAEP^(*)

Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales

^(*) A la rédaction de l'article. Alain Blogowski est aujourd'hui chargé de mission auprès du Directeur général de l'alimentation au Ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales.

L'ESSENTIEL DE L'ARTICLE

Défini par le regroupement des trois orientations technico-économiques (OTEX) "Céréales, oléagineux et protéagineux", "Autres grandes cultures" et "Polyculture", le secteur dit "des grandes cultures" rassemble plus de 1,3 million d'exploitations agricoles professionnelles, soit 34% des 4 millions d'exploitations représentées par le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) européen.

Derrière ce nombre se cache pourtant une grande diversité de situations d'un État Membre à un autre, à la fois en termes de population, de taille ou de dimension économique des exploitations concernées. L'article focalise l'analyse sur le groupe des cinq plus grands producteurs européens (Allemagne, Espagne, France, Italie et Royaume-Uni) qui, à eux seuls, concentrent près de 70% des exploitations, 80% de la marge brute standard (MBS) et 83% de la surface agricole utilisée (SAU) du secteur.

Même au sein de ce groupe apparaît une importante hétérogénéité des structures et de certaines caractéristiques économiques, opposant, le plus souvent, pays du Nord et pays du Sud. Les exploitations espagnoles et italiennes se révèlent ainsi les plus petites en termes de surface et de main d'œuvre, mais également en termes de revenu dégagé par exploitation ou de recours aux capitaux extérieurs (le taux d'endettement n'y étant que de 1 à 2%). Caractéristique importante des exploitations du Nord, le produit dégagé suffit à peine, voire ne suffit pas au Royaume-Uni, à couvrir les charges générées, l'activité n'étant finalement rentable que grâce aux aides directes accordées par les pouvoirs publics.

Si cette impression de diversité est frappante, certaines caractéristiques communes aux cinq pays apparaissent au fil des chiffres. Les produits bruts dégagés par hectare se révèlent ainsi relativement homogènes, en particulier dans le cas des céréales (840 €/ha). De même les aides directes rapportées à l'hectare se situent toutes autour de 325 €/ha et représentent une part importante, entre 20 et 30%, de la valeur de la production.

Malgré tout, un pays fait parfois figure d'exception pour certains des indicateurs proposés et des éléments complémentaires d'analyse sont alors avancés pour expliquer cette singularité. C'est par exemple le cas de l'Espagne dont les exploitations dégagent un produit brut par hectare nettement inférieur en moyenne à celui de ses voisins, en particulier dans le cas des céréales (410 €/ha seulement), ce qui est expliqué par une forte spécialisation combinée à des rendements significativement plus faibles. C'est également le cas de l'Italie en ce qui concerne l'intensité capitalistique (avec près de 18 000 € investis par hectare contre moins de 8 000 € ailleurs), résultat d'un taux de faire-valoir direct (66%) et d'un prix moyen du foncier (plus de 22 000 €/ha) élevés. Les producteurs du Royaume-Uni se distinguent quant à eux par le plus faible revenu par hectare de SAU (190 €/ha) ce qui résulte de charges élevées en regard d'un produit se situant dans la moyenne pour des exploitations de très grande dimension (150 ha).

Les exploitations françaises tirent assez bien leur épingle du jeu et se distinguent surtout, bien qu'étant les plus endettées, par la plus forte rentabilité apparente du capital (13%) grâce à une intensité capitalistique nettement inférieure à celle des pays voisins (à peine 2700 €/ha) et un recours élevé au fermage (18% de faire-valoir direct seulement). Finalement, un produit brut par hectare satisfaisant associé à des aides directes substantielles leur permet d'assurer aux exploitants et à leurs familles, malgré des charges importantes, le revenu par exploitation le plus élevé.

LA DIVERSITÉ DE L'AGRICULTURE EUROPÉENNE

Les exploitations de "grandes cultures"

INTRODUCTION

Le Réseau d'Information Comptable Agricole européen (RICA), créé en 1965, rassemble des informations comptables collectées (selon une méthodologie commune) dans les différents États membres de l'Union européenne afin de permettre la réalisation, notamment pour les besoins de la Commission, d'analyses sur l'évolution des revenus et de la situation économique et financière des exploitations agricoles.

Actuellement, l'échantillon total est constitué d'environ 60 000 entreprises, qui représentent une population de près de 4 millions d'exploitations dans les 15 pays concernés. Signalons toutefois que le champ d'observation du RICA ne couvre que les exploitations réputées "professionnelles". Selon les pays cette restriction amène à exclure entre 12% (Irlande) et 58% (Autriche) du total des exploitations. Néanmoins, on estime que globalement environ de 90% de la SAU, et de la production agricole finale, européennes sont couverts. Selon les États membres les proportions diffèrent très sensiblement, comme le prouvent les résultats rassemblés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 Les exploitations "professionnelles" et le RICA

Pays	Nombre d'exploitations		Couverture du champ RICA (en %) :			
	Total	Professionnelles	Exploitations	MBS	SAU	UTA
Belgique	67 180	45 345	67,5	96,8	93,5	86,7
Danemark	63 150	50 130	79,4	99,7	99,2	98,5
Allemagne	536 060	304 400	56,8	96,2	93,3	84,6
Grèce	821 390	531 410	64,7	94,3	91,7	88,9
Espagne	1 208 260	776 780	64,3	96,6	88,6	85,1
France	679 840	445 440	65,5	97,5	95,3	89,2
Irlande	147 830	129 910	87,9	99,3	96,4	92,6
Italie	2 315 230	1 242 900	53,7	94,6	90,8	79,8
Luxembourg	2 980	2 070	69,5	97,2	94,9	86,9
Pays-Bas	107 920	84 060	77,9	97,7	94,1	91,9
Autriche	210 110	88 050	41,9	86,6	62,1	64,2
Portugal	416 690	327 420	78,6	96,6	95,7	86,7
Finlande	91 440	59 640	65,2	94,4	84,6	83,3
Suède	89 580	42 440	47,4	93,3	83,8	78,6
Royaume-Uni	233 150	142 580	61,2	98,2	88,2	81,5

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

La définition des exploitations réputées "professionnelles" varie très sensiblement selon les pays. Calculés en unité de dimension économique (1 UDE = 1 200 euros de Marge Brute Standard, MBS), les seuils retenus sont de : 1 UDE au Portugal, 2 UDE en Grèce, Espagne, Irlande et Italie, 4 UDE en Irlande du Nord, 8 UDE au Danemark, en Allemagne, en France, au Luxembourg, en Autriche, En Finlande, en Suède et au Royaume-Uni, 12 UDE en Belgique, et 16 UDE aux Pays-Bas.

Ces différences dans la qualification des exploitations dites "professionnelles" doivent rester présentes à l'esprit du lecteur. Elles expliquent en effet, en grande partie, les écarts analysés ultérieurement dans ce texte.

LES EXPLOITATIONS DE "GRANDES CULTURES"

Compte tenu des définitions retenues dans les différents pays de l'Union européenne pour définir les exploitations dites "professionnelles", et des caractéristiques de la typologie utilisée, le champ d'observation du RICA européen comprenait environ 1,3 million d'exploitations agricoles principalement orientées vers la production de "grandes cultures" en 1997 (Tableau ci-dessous). Le terme de "grandes cultures" correspond ici au regroupement de trois orientations technico-économiques (OTEX), telles que définies dans la typologie communautaire, à savoir "Céréales, oléagineux et protéagineux", "Autres grandes cultures" et "Polyculture". Selon les pays, les assolements dominants des exploitations classées dans cette catégorie peuvent donc varier de manière très sensible, comme nous le verrons par la suite. En outre (cf. tableau ci-après), l'importance des exploitations de "grandes cultures" par rapport au total des exploitations "professionnelles" est également variable selon les États membres. Ainsi, elles ne constituent que 3% du champ d'observation en Irlande, alors que cette proportion atteint 45% au Danemark et en Italie.

Tableau 2 Les exploitations de "grandes cultures" dans l'Union Européenne (1)

Pays	Nb d'exploitations "professionnelles"	Dont de "grandes cultures"	Soit en %
Belgique	41 843	5 330	13%
Danemark	50 111	22 340	45%
Allemagne	294 094	68 161	23%
Grèce	499 558	208 096	42%
Espagne	610 568	195 491	32%
France	412 627	116 988	28%
Irlande	129 998	3 615	3%
Italie	1 083 890	490 745	45%
Pays-Bas	83 380	12 320	15%
Autriche	86 220	15 030	17%
Portugal	319 261	110 680	35%
Finlande	55 162	14 372	26%
Suède	40 130	14 330	36%
Royaume-Uni	132 193	37 521	28%
Ensemble	3 839 035	1 315 028	34%
Total 5	253 3372	908 906	34%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Bien qu'un grand nombre d'exploitations de "grandes cultures" soient situées dans le Sud de l'Europe (l'Espagne, l'Italie et la Grèce regroupant à eux trois plus de deux tiers des unités étudiées), elles y sont, le plus souvent, de faible dimension. Ainsi, les 208 000 exploitations grecques ne disposent-elles, en moyenne, que de 8,3 hectares, et d'une MBS (Marge Brute Standard¹) de 11 200 euros. Inversement, les producteurs de "grandes cultures" sont peut nombreux au Royaume-Uni, mais ils disposent de surfaces importantes (environ 150 hectares en moyenne) et d'une MBS douze fois supérieure à celle de leurs homologues grecs.

¹ Se reporter au lexique qui figure en fin de ce document pour plus de précisions.

Tableau 3 Les exploitations de "grandes cultures" dans l'Union européenne (2)

Pays	Univers	En % du total	MBS (écus/expl.)	Soit en millions	Soit en %	SAU (ha / expl.)	Soit en millions	En % du total
Belgique	5 330	0,4%	80 049	427	1,1%	49,6	0,26	0,6%
Danemark	22 340	1,7%	47 461	1 060	2,7%	50,6	1,13	2,4%
Allemagne	68 161	5,2%	76 600	5 221	13,2%	84,8	5,78	12,4%
Grèce	208 096	15,8%	11 220	2 335	5,9%	8,3	1,73	3,7%
Espagne	195491	14,9%	23 482	4 591	11,6%	51,2	10,01	21,5%
France	116 988	8,9%	79 282	9 275	23,4%	88,3	10,33	22,2%
Irlande	3 615	0,3%	48 243	174	0,4%	69,8	0,25	0,5%
Italie	490 745	37,3%	15 012	7 367	18,6%	13,7	6,72	14,4%
Pays-Bas	12 320	0,9%	117 956	1 453	3,7%	49,1	0,61	1,3%
Autriche	15 030	1,1%	33 912	510	1,3%	43,6	0,66	1,4%
Portugal	110 680	8,4%	8 353	924	2,3%	14,8	1,64	3,5%
Finlande	14 372	1,1%	25 993	374	0,9%	45,9	0,66	1,4%
Suède	14 330	1,1%	37 660	540	1,4%	85,6	1,23	2,6%
Royaume-Uni	37 521	2,9%	144 685	5 429	13,7%	148,7	5,58	12,0%
Ensemble	1 315 028	100%	30 174	39 679	100%	35,4	46,58	100%
Total 5	908906	69%		31882	80,3%		38	82,5%

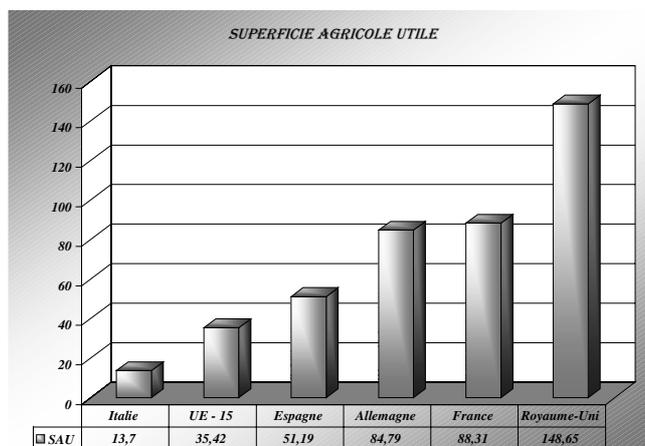
Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Compte tenu des effectifs et des caractéristiques des exploitations de "grandes cultures" dans les différents pays de l'Union européenne, nous concentrerons notre analyse sur les cinq "grands" producteurs, à savoir : l'Allemagne, la France, l'Italie, l'Espagne et le Royaume-Uni. Cet ensemble regroupe 69% des exploitations, 80% de la MBS et près de 83% de la SAU des exploitations "professionnelles" européennes de "grandes cultures".

LES STRUCTURES

Le graphique ci-dessus met en évidence la faible dimension moyenne des exploitations italiennes. Ces dernières ne cultivent en effet que moins de 14 hectares, soit une surface plus de dix fois inférieure à celle de leurs homologues d'Outre Manche. Les producteurs français quant à eux disposent d'une surface de 88 hectares, proche de celle observée en Allemagne (85 hectares).

Graphique 1 Superficie Agricole Utile



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Les exploitations espagnoles, dont la SAU moyenne est d'environ 50 hectares, ne dégagent cependant qu'une MBS trois à quatre fois plus faible que celle des producteurs français, ou allemands. Comme le montrent les informations rassemblées dans le tableau ci-dessous, les surfaces cultivées sont nettement moins productives en Espagne que dans les quatre autres pays. La MBS moyenne par hectare n'y est que de 460 euros, contre plus du double dans les États membres voisins (de 900 En France et en Allemagne, à 1 100 en Italie).

Pays	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	UE - 15
Univers	68 200	195 500	117 000	490 700	37 600	1 315 000
MBS (euros)	76 600	23 482	79 282	15 012	144 685	30 174
SAU (ha)	84,8	51,2	88,3	13,7	148,7	35,4
MBS / ha	903	459	898	1096	973	852
Dont en FVD	21,6	32,6	16,3	9,0	89,6	16,7
Soit en %	25%	64%	18%	66%	60%	47%
UTA totales	2,0	1,0	1,6	1,1	2,3	1,3
Dont salariées	0,6	0,2	0,3	0,1	1,2	0,2
Soit en %	31%	21%	17%	6%	52%	16%

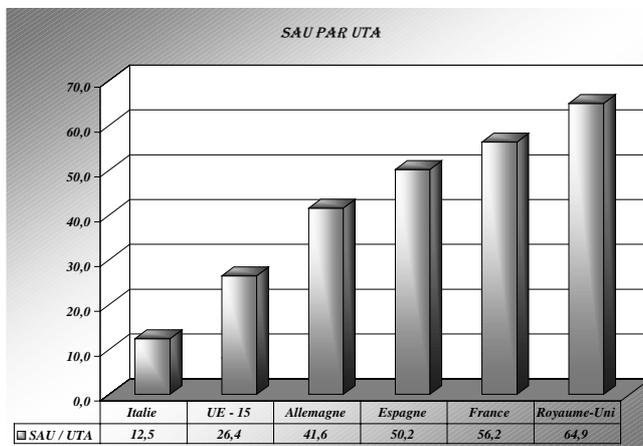
Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Parmi les autres différences, on notera la proportion élevée de terres dont les exploitants sont directement propriétaires en Italie, Espagne et Royaume-Uni. Dans ces trois pays le faire valoir direct représente en effet environ les deux tiers des terres cultivées, contre seulement un quart en Allemagne et 18% en France. Ces caractéristiques ont des répercussions importantes sur la structure, et l'importance du capital mis en œuvre, et donc sur le taux de rentabilité des exploitations (cf. paragraphes suivants).

Enfin, on remarquera l'importance de la main d'œuvre employée sur les exploitations allemandes et britanniques. Ces dernières font appel, en moyenne, à l'équivalent de 2,3 travailleurs à plein temps, dont plus de la moitié sont des salariés. Les salariés constituent donc 52% du collectif de travail, contre 31% en Allemagne, et 17% en France.

Compte tenu de ce recours important à de la main d'œuvre salariée, la superficie cultivée par travailleur n'est "que" de 65 hectares au Royaume-Uni, soit seulement 9 hectares de plus qu'en France. L'Italie figure de nouveau en dernière position avec 12,5 hectares par travailleur.

Graphique 2 SAU par UTA



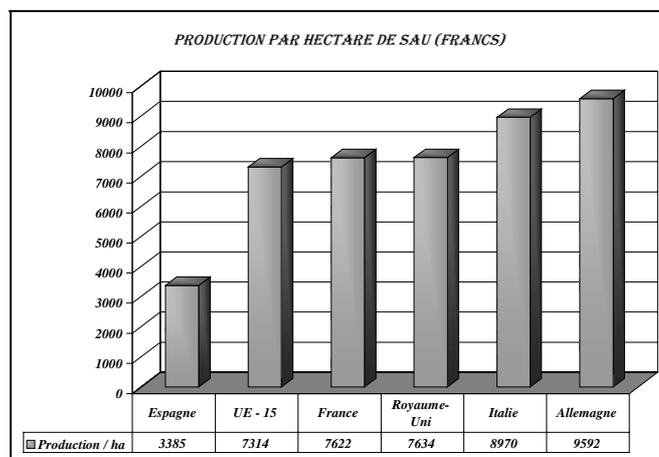
Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Une partie de ces écarts, notamment pour l'Italie, peut s'expliquer par le degré de spécialisation des exploitations. En effet, compte tenu des critères utilisés pour classer les exploitations agricoles en grandes "orientations", la part des livraisons issues des ventes de céréales, d'oléagineux et de protéagineux, par rapport à la production totale, varie de 53% en Espagne, à 33% en Allemagne, en passant par 37% en Italie, 44% au Royaume-Uni, et 51% en France.

LA PRODUCTION

L'importance des productions autres que les "grandes cultures" se traduit par des produits bruts à l'hectare très sensiblement supérieurs en Allemagne et en Italie. En Espagne par contre, un fort degré de spécialisation en COP, combiné à des rendements faibles, conduit à un produit par unité de surface très modeste (environ 3 400 francs par hectare, contre 7 600 en France, ou 9 600 en Allemagne).

Graphique 3 Production par hectare de SAU (Francs)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Les données rassemblées dans le tableau ci-dessous permettent d'affiner l'analyse. Elles permettent en effet de confirmer que pour les céréales, exception faite de l'Espagne, le produit brut par hectare est sensiblement identique pour les producteurs des quatre pays (entre 5 000 et 5 700 francs) et que les différences observées sur le graphique précédent sont donc bien liées aux productions autres que les "grandes cultures".

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	UE - 15
Produit brut céréales (F/ha de céréales)	5 082	2 709	5 754	5 600	5 508	4 673
Rendement blé tendre	70,6	28,5	69,4	46,8	75,9	62,4
Rendement blé dur	45,0	21,4	38,9	27,7	***	27,2
Rendement seigle	54,9	29,0	61,3	***	54,1	47,6
Rendement orge	60,0	24,4	62,5	37,7	58,2	41,2
Rendement avoine	46,8	20,0	45,3	23,5	60,5	37,1
Rendement maïs grain	75,0	94,1	94,4	105,1	***	95,9

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Pour les producteurs espagnols le faible produit brut par unité de surface est lié à des rendements nettement inférieurs à ceux obtenus par les producteurs des autres pays. Ainsi pour l'orge qui représente près des deux tiers des surfaces cultivées en céréales, le rendement (en 1997) n'était que de 24 quintaux à l'hectare, contre environ 60 en Allemagne, France et Royaume-Uni. Il est de même pour le blé tendre et le tournesol, cultures qui occupent également une place non négligeable dans l'assolement.

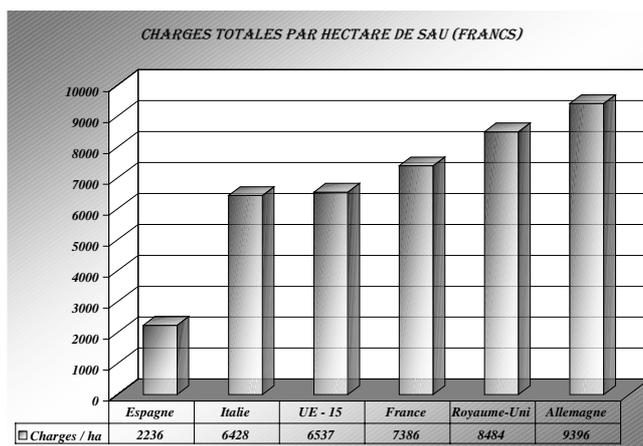
	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	UE - 15
Rendement riz	***	67,1	51,4	59,3	***	60,4
Rendement colza	33,1	25,0	36,1	7,8	33,3	32,0
Rendement tournesol	24,1	13,4	23,1	18,3	***	17,6
Rendement soja	***	***	26,3	36,3	***	33,0

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

LES CHARGES

Si les producteurs espagnols de "grandes cultures" sont ceux (au sein des cinq pays étudiés) qui dégagent, en moyenne, le produit brut par hectare le plus faible, ce sont également ceux qui dépensent le moins pour produire. Ainsi, le total des charges par hectare de SAU n'y est - en moyenne - que 2 200 francs, contre 6 400 francs en Italie, 7 400 en France, 8 500 au Royaume-Uni et 9 400 francs / ha en Allemagne.

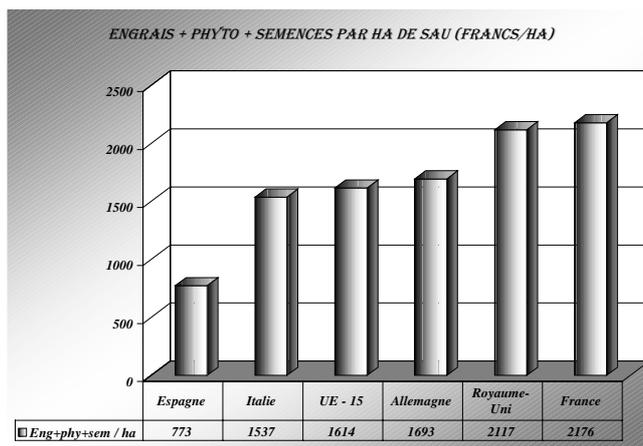
Graphique 4 Charges totales par hectare de SAU (Francs)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Les écarts sont toutefois moins spectaculaires si l'on considère uniquement les principales charges variables que les engrais, les semences et les produits de défense des végétaux. La valeur du total de ces trois postes, rapportée à la superficie agricole utile, est d'environ 800 francs en Espagne, comprise entre 1 500 et 1 700 en Allemagne et en Italie, et d'un peu plus de 2 000 francs en France et au Royaume-Uni.

Graphique 5 Engrais + phyto + semences par hectare de SAU (Francs/ha)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

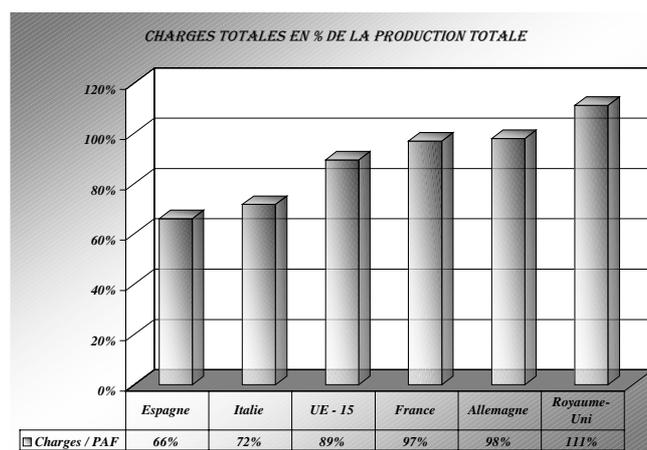
En dépit de leur moindre valeur absolue, ces charges variables représentent 35% du total des charges, alors que cette proportion n'est que de 18% en Allemagne, et comprise entre 24 et 29% dans les trois autres pays étudiés.

	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	UE - 15
Engrais (€)	7 638	2 848	11 408	1 253	17 536	3 420
Soit par ha de SAU (€)	90	56	129	91	118	97
Engrais + semences + phyto. (€)	21 879	6 030	29 296	3 209	47 970	8 713
Soit par ha de SAU (en francs)	1 693	773	2 176	1 537	2 117	1 614
En % du total des charges	18%	35%	29%	24%	25%	25%
Charges totales/Production brute	98%	66%	97%	72%	111%	89%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

En rapportant l'ensemble des charges au produit total (hors aides directes) on constate que le rapport est supérieur à 100% au Royaume-Uni, ce qui, autrement dit, signifie que les charges liées à la production sont supérieures à la valeur des recettes générées par celle-ci. Le rapport est pratiquement égal à un en France et en Allemagne (les charges y représentent respectivement 98% et 97% de la valeur de la production). Il n'est "que" de 66% en Espagne, et de 72% en Italie. Les producteurs de "grandes cultures" italiens et espagnols dégagent donc un solde, hors soutien direct, positif, ce qui n'est pas le cas pour leurs homologues du Nord de l'Europe.

Graphique 6 Charges totales en % de la production totale



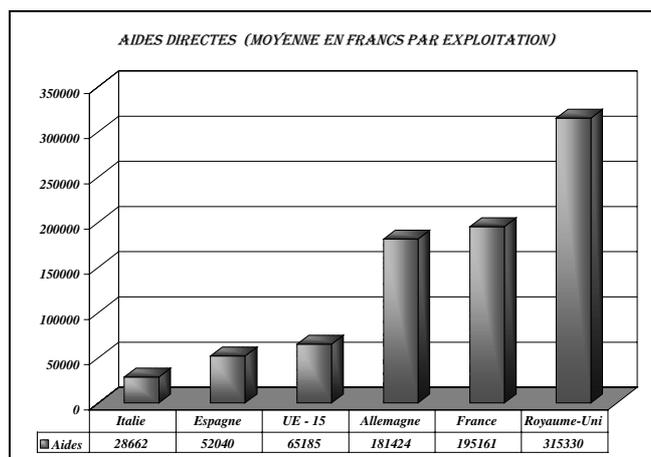
Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Les charges étant égales, voire supérieures, à la valeur des livraisons pour de nombreux producteurs, leur revenu est donc essentiellement, ou intégralement, constitué de transferts publics. Ces derniers étant encore en grande partie proportionnels à la dimension des exploitations, notamment dans le secteur des "grandes cultures", ils varient (en moyenne) dans des proportions de 1 à 11 entre l'Italie et le Royaume-Uni.

LES AIDES DIRECTES

Alors qu'un agriculteur italien perçoit en moyenne environ 30 000 francs par an d'aides directes, ce montant est de plus de 300 000 francs au Royaume-Uni. L'Espagne n'est pas très éloignée de l'Italie, avec environ 50 000 francs par exploitation, alors que les producteurs français et allemands perçoivent près de 200 000 francs par an de subventions.

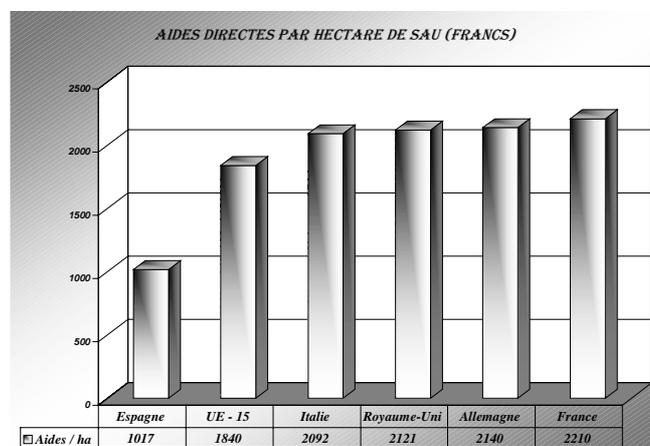
Graphique 7 Aides directes (moyenne en francs par exploitation)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Ces écarts ne traduisent cependant, sauf pour les producteurs espagnols, que les différences de dimension précédemment mises en évidence. En effet, le montant des aides directes par unité de surface est pratiquement identique dans quatre des cinq États membres, à savoir 2 100 à 2 200 francs par hectare de SAU. L'Espagne fait figure d'exception avec des subventions deux fois plus faibles. Cette situation est, rappelons-le, en grande partie liée à la faiblesse des rendements historiques qui ont servi de base au calcul des paiements compensatoires en Espagne.

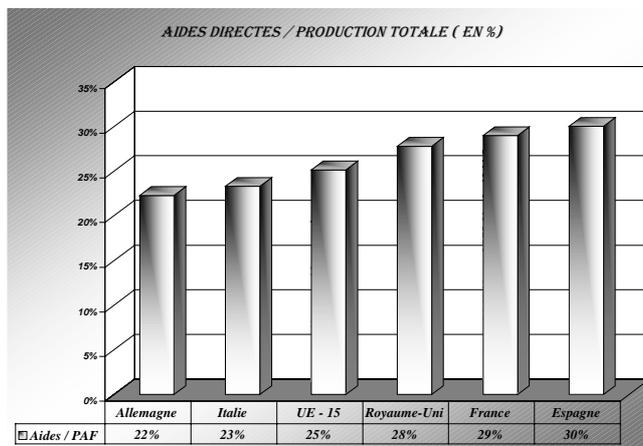
Graphique 8 Aides directes par hectare de SAU (Francs)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Bien que les aides directes octroyées aux agriculteurs espagnols soient, par unité de surface, deux fois moins élevées que celles dont bénéficient leurs homologues français, elles représentent environ 30% de la valeur des livraisons dans les deux pays. Ces pourcentages ne sont que très légèrement inférieurs dans les trois autres pays étudiés : 28% au Royaume-Uni, 23% en Italie et 22% en Allemagne. Pour tous les producteurs de "grandes cultures" les aides directes représentent donc une proportion importante des recettes perçues au cours de l'exercice.

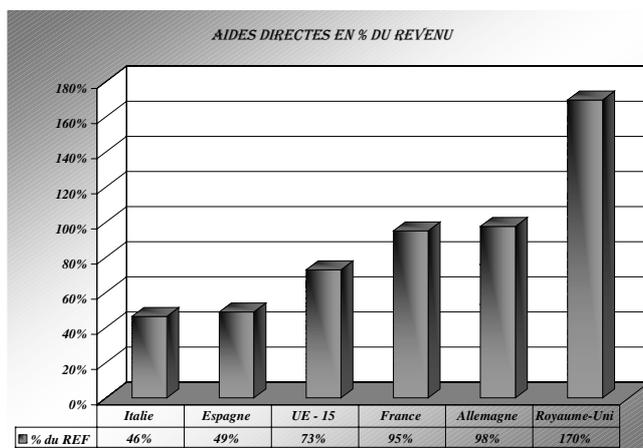
Graphique 9 Aides directes / production totale (en %)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Rapportées au revenu de l'exploitant et de sa famille (concept très proche du Résultat Courant Avant Impôt, RCAI), les aides directes représentent environ la moitié du revenu en Italie et en Espagne, l'intégralité en France et en Allemagne, et 170% au Royaume-Uni.

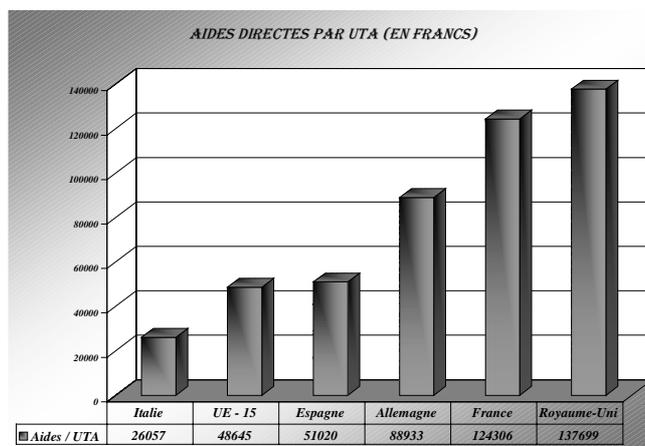
Graphique 10 Aides directes en % du revenu



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Rappelons que ces résultats sont ceux de l'exercice 1997 et que, suite aux mesures décidées dans le cadre d'Agenda 2000, les prix garantis ont baissé de 15% et les aides directes de nouveau revalorisées. Ces pourcentages devraient donc s'alourdir. Enfin, même rapportées au nombre de travailleurs, les aides directes restent nettement plus élevées au Royaume-Uni que dans les autres pays, mais l'écart avec la France s'amenuise considérablement.

Graphique 11 Aides directes par UTA (en Francs)



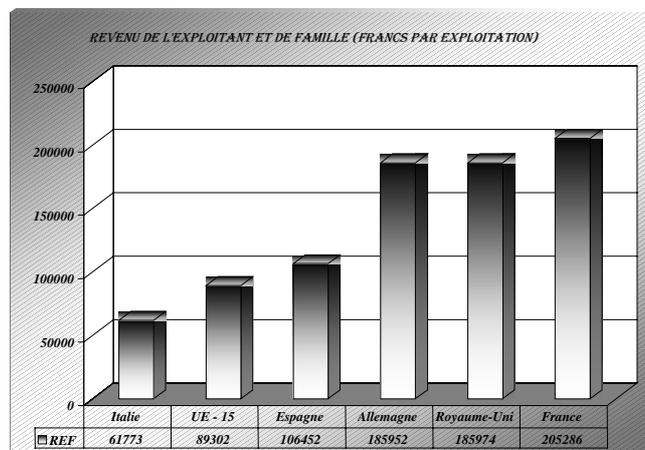
Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

LES REVENUS

Si l'on examine à présent le revenu final par exploitation qui résulte des différents éléments précédemment étudiés, on constate que ce sont les producteurs français qui obtiennent les meilleurs résultats.

Le revenu moyen y est supérieur à 200 000 francs par exploitation, soit environ 10% de plus qu'au Royaume-Uni et en Allemagne, mais deux fois plus qu'en Espagne et trois fois plus qu'en Italie. Cependant, si l'on fait abstraction des différences liées à la dimension des exploitations, celles qui dégagent le meilleur revenu par unité de surface se situent en Italie alors qu'inversement, les producteurs anglais s'avèrent les moins "performants" au regard du revenu par hectare.

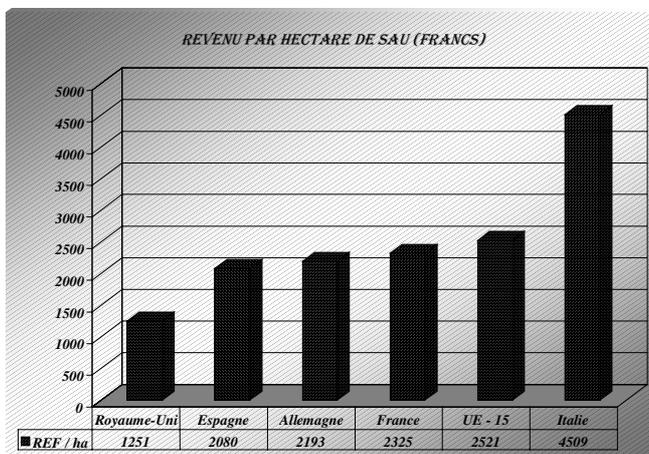
Graphique 12 Revenu de l'exploitant et de sa famille (Francs)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

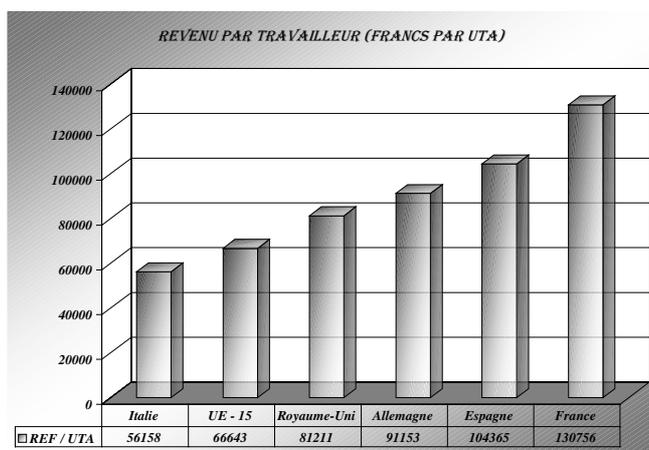
Les exploitations espagnoles se caractérisant par un collectif de travail relativement peu important, le revenu par travailleur n'y est que très légèrement inférieur à celui dégagé en France, mais supérieur à celui obtenu par les producteurs allemands et anglais.

Graphique 13 Revenu par hectare de SAU (Francs)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

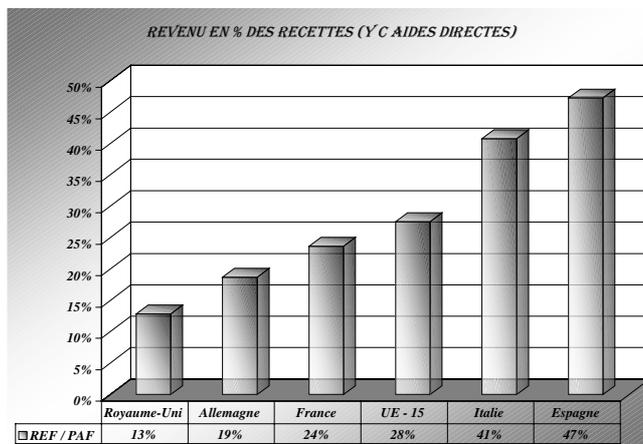
Graphique 14 Revenu par travailleur (Francs par UTA)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Enfin, on constate (observation maintes fois réalisée par le passé), que les producteurs pour lesquels le taux de profit moyen (rapport du revenu dégagé aux recettes encaissées) est le plus élevé ne sont pas ceux qui dégagent les meilleurs revenus globaux. Ainsi, alors que le taux de profit moyen des producteurs italiens est deux fois plus élevé que celui de leurs homologues français, le revenu global par exploitation y est (compte tenu notamment des écarts de dimension) trois fois inférieur. Mutatis mutandis, la même remarque vaut pour la comparaison France/Royaume-Uni.

Graphique 15 Revenu en % des recettes (y compris aides directes)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

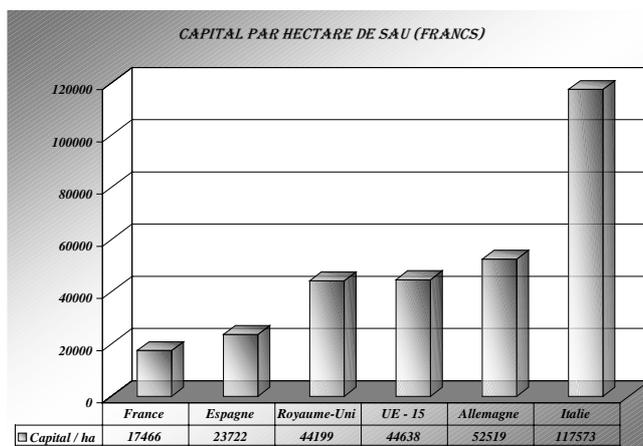
Au niveau du capital engagé, les différences entre pays sont également très importantes. Ainsi, alors que les producteurs espagnols doivent mobiliser un capital total d'environ 185 000 euros pour produire, cette somme dépasse le million d'€ au Royaume-Uni. En France, l'actif total s'élève, en moyenne, à 235 000 euros, soit une valeur très proche de celle observée en Italie.

Valeurs en €	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	UE - 15
Actif total	678 824	185 110	235 124	245 541	1 001 555	241 016
Dont capitaux fixes	610 641	128 543	144 967	236 834	859 527	210 063
Soit en %	90%	69%	62%	96%	86%	87%
Terres et plantations	480 316	119 043	58 352	201 570	711 262	163 691
Soit par ha	5 665	2 326	661	14 713	4 785	4 621
Soit par ha en FVD	22 237	3 649	3 575	22 446	7 939	9 796

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Toutefois, la dimension des exploitations étant substantiellement différente, ces valeurs correspondent à un capital moyen par hectare de SAU de près de 120 000 francs en Italie, contre seulement 17 000 en France.

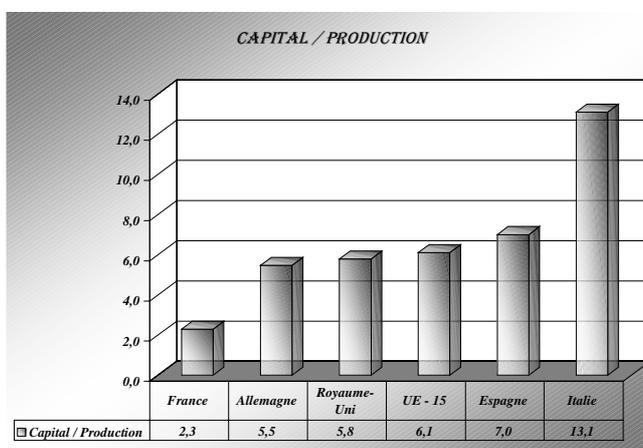
Graphique 16 Capital par hectare de SAU (Francs)



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

L'importance des capitaux engagés par les producteurs italiens résulte de la conjonction d'un taux de faire valoir direct important (66%) et d'un prix des terres très élevé (plus de 22 000 euros, soit près de 150 000 francs par hectare). Inversement, les producteurs français de "grandes cultures" bénéficient d'une forte proportion de terres exploitées en fermage (82%) et d'un prix des terres peu élevé (environ 3 600 euros, soit 23 000 francs par hectare), comparé aux autres pays étudiés.

Graphique 17 Capital / Production



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

Compte tenu des différences précédemment analysées, il s'avère donc nécessaire d'engager 13 francs de capital pour dégager 1 franc de recettes en Italie, alors que cette valeur n'est "que" de 7 francs en Espagne, un peu moins de 6 au Royaume-Uni, 5,5 en Allemagne, et seulement 2,3 en France.

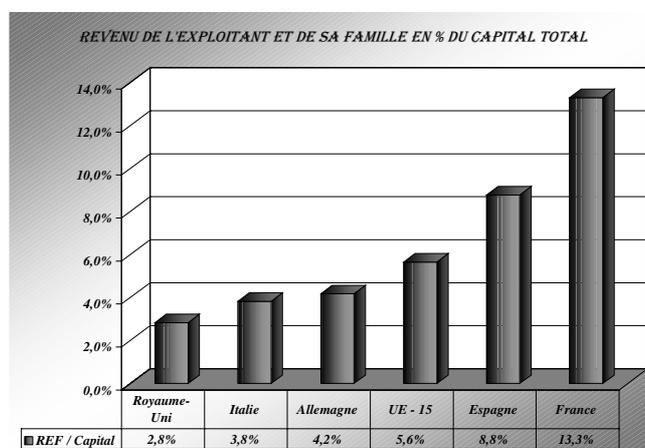
Valeurs en €	Allemagne	Espagne	France	Italie	Royaume-Uni	UE - 15
Endettement total	92 505	3 762	89 151	1 481	122 867	24 532
Taux d'endettement	14%	2%	38%	1%	12%	10%
Frais financiers	374	224	431	118	831	153
Taux apparent du crédit	4,0%	6,0%	5,1%	7,9%	6,7%	5,9%
Frais financiers / EBE	7,0%	1,2%	8,3%	0,9%	12,5%	6,7%

Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

On notera, enfin, que les agriculteurs français sont ceux qui présentent le taux d'endettement le plus élevé. Alors que les capitaux extérieurs y représentent 30% de la valeur totale des actifs, cette proportion n'est que de 12% au Royaume-Uni et 14% en Allemagne. Les deux pays du Sud se démarquent par un recours aux capitaux extérieurs pratiquement nuls. Toutefois, compte tenu du taux relativement faible du crédit, et de la bonne rentabilité des exploitations, les frais financiers n'absorbent que 8% de l'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) en France, contre 12,5% au Royaume-Uni.

La moindre intensité capitaliste des producteurs de "grandes cultures" français leur confère un avantage important par rapport à leurs concurrents des autres pays étudiés. *In fine*, la rentabilité apparente du capital (rapport du revenu de l'exploitant et de sa famille au total des capitaux engagés) est supérieure à 13% en France alors qu'elle reste inférieure à 5% en Allemagne, en Italie et au Royaume-Uni.

Graphique 18 Revenu de l'exploitant et de sa famille en % du capital total



Source : RICA UE 1998 – Commission Européenne – DG Agriculture G3 – Traitements DAF (SCEES/BRICA – SDEPE/BAEP).

En conclusion, les producteurs français de "grandes cultures" cumulent, par rapport à leurs principaux concurrents actuels de l'Union européenne, un certain nombre d'avantages. Ainsi, bien que ne disposant pas, en moyenne, de surfaces très importantes, celles-ci sont exploitées avec une main d'œuvre peu nombreuse et la majorité des terres est prise en fermage. Il en résulte que les capitaux nécessaires sont moins élevés que dans la plupart des pays voisins et, donc, que la rentabilité des capitaux investis y est meilleure. Par ailleurs, le revenu par hectare dégagé par les producteurs français étant très satisfaisant, notamment grâce à des aides directes substantielles, le revenu total disponible pour les besoins de l'exploitant et de sa famille est supérieur à celui dégagé par les producteurs situés hors de l'hexagone. Néanmoins, il importe de rappeler que ces résultats restent étroitement liés aux niveaux et aux modalités d'octroi des aides

directes européennes. En 1997, les aides directes constituaient en effet, en moyenne, l'intégralité (voire plus) du revenu des producteurs de "grandes cultures" en France, comme en Allemagne, ou au Royaume-Uni.

NOTES ET ÉTUDES ÉCONOMIQUES – NUMÉROS PARUS

N°1 - Avril 1996 (épuisé)

- Évaluation des politiques publiques.
- Théorie économique et réforme de la PAC.
- Dépenses agricoles de l'Union européenne.
- Évolution récente des concours publics à l'agriculture française.
- 1991-1994 : embellie pour les exploitations de grandes cultures.

N°2 - Septembre 1996

- PAC et transferts à l'agriculture en Europe.
- Évolution du financement communautaire des marchés.

N°3 - Février 1997 (épuisé)

- Évaluation économique des politiques agricoles.
- Les concours publics à l'agriculture américaine.
- Les aides des collectivités locales à l'agriculture.

N°4 - Juillet 1997

- Québec: les limites d'une politique agricole.
- L'évolution des exploitations agricoles françaises de 1991 à 1995. Une analyse à partir des résultats du RICA.

N°5 - Septembre 1997

- L'évolution de la politique agricole allemande.
- L'agriculture des pays membres de l'Union européenne à la veille de la réforme de la PAC.

N°6 - Janvier 1998

- L'adaptation de la politique agricole espagnole à la réforme de la PAC.
- L'adaptation de la politique agricole britannique à la réforme de la PAC.

N°7 - Mai 1998

- Analyse des conséquences des propositions SANTER sur l'agriculture des pays membres de l'Union européenne.
- Les conséquences des propositions SANTER sur le revenu des agriculteurs français.
- Les conséquences des propositions SANTER sur l'offre de produits agricoles en France.

N°8 - Septembre 1998

- Quels rendements demain ? Perspectives d'évolution des rendements des grandes cultures.
- Les politiques nationales d'adaptation à la réforme de la PAC.

N°9 - Mars 1999

- Échanges et compétitivité des principaux produits agricoles polonais.
- Les programmes d'aide alimentaire intérieure aux États-Unis.

N°10 – Octobre 1999

- Interprétation économique du découplage des aides en agriculture.
- La dépenses publique agricole en longue période.
- Une application du modèle MEGAAF : analyse d'une modification des soutiens à l'agriculture.

N°11 – Avril 2000

- Internet et les téléservices en agriculture et dans l'agro-alimentaire.
- Agenda 2000 : les conséquences de l'accord de Berlin pour l'agriculture française.

N°12 – Octobre 2000

- La mise en œuvre de l'accord de Marrakech : le volet accès au marché.
- Dynamique des exploitations céréalières et concours publics à l'agriculture au Canada.
- Les exploitations de grandes cultures en France et aux États Unis : performances comparées.

N°13 – Mars 2001

- Les structures et politiques agricoles des PECO sous fortes contraintes sociales et budgétaires : quelles transitions vers l'intégration européenne ?
- L'Inde dans le commerce agricole international. Conditions et bilan de mise en œuvre des accords de Marrakech.
- La concentration géographique des productions agricoles et ses déterminants. Une analyse pour l'Union européenne.
- L'accord sur l'agriculture du cycle de l'Uruguay. Bilan et perspective pour l'Union européenne. Première partie.

N°14 – Septembre 2001

- Garanties et soutiens publics aux crédits à l'exportation des produits agricoles aux États-Unis.
- Les programmes publics de garantie de crédits dans l'Union européenne.
- Une évaluation multicritère pour des politiques multifonctionnelles.
- L'accord sur l'agriculture du Cycle de l'Uruguay. Bilan et perspective pour l'Union européenne. Deuxième partie

N° 15 – Février 2002

- Les aides directes aux exploitations agricoles européennes suite aux réformes de la PAC (1992 et Agenda 2000).
- Échanges agricoles UE-ACP : vers une exacerbation de la concurrence entre agricultures ?
- La fiscalité agricole aux États-Unis : fonctionnement et enjeux politiques.

N° 16 – avril 2002

- Une vue d'ensemble sur l'évolution des exploitations agricoles françaises de 1990 à 1999.
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des exploitations de «grandes cultures».
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages ovins et caprins.
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages «bovins viande».
- La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages laitiers.

N° 17 – décembre 2002

- L'évolution du secteur porcin européen : enjeux techniques, politiques, de marché et de société.
- Les exploitations de grandes cultures en France et aux États-Unis : comparaisons des performances économiques et enjeux politiques.
- L'impact de scénarios de modification de la PAC sur les élevages bovins allaitants en zone intermédiaire. Cas de l'Indre.
- Stratégies d'adaptation de l'agriculture en zones intermédiaires. Étude de cas dans le département de l'Indre.
- Analyse de scénarios de politique agricole pour des régions céréalières intermédiaires.

Notes et Études Économiques
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION,
DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES
Direction des Affaires Financières

Renseignements :

Sous-Direction de l'Évaluation, de la Prospective et des Études – tél. : 01.49.55.42.09
78, rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP

Diffusion :

Service Central des Enquêtes et Études Statistiques
Bureau des ventes – BP 88
31326 – Castanet Tolosan cedex

Vente au numéro :

mel : agreste-ventes@agriculture.gouv.fr
fax : 05.61.28.83.66

Abonnement :

tél. : 05.61.28.83.05

Prix : 9,91 T